



PROJECT MUSE®

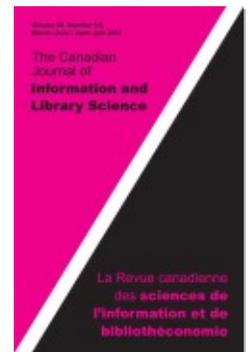
*Bibliothèque publique et public library : Essai de
généalogie comparée (review)*

Dominique Gazo

Canadian Journal of Information and Library Science, Volume 36,
Number 1-2, March/mars, June/juin 2012, pp. R2-R4 (Review)

Published by University of Toronto Press

DOI: <https://doi.org/10.1353/ils.2012.0006>



➔ *For additional information about this article*

<https://muse.jhu.edu/article/469378>

relationship of data-sharing standards—like RSS—to a more open and engaged online user.

Librarians do need a vision for keeping up with technology such as blogs and RSS. While a reader will benefit from a variety of tips from a book such as *Blogging and RSS*, one has to wonder if our professionals would be just as well off reading what their public collections—collections not targeted at librarians—have to offer. The tools themselves are secondary to the interactions that happen while those tools are used.

*Ryan Deschamps, Director of Public Services, Regina Public Library,
ryan_deschamps123@yahoo.com*

Bibliothèque publique et public library : Essai de généalogie comparée. Sous la direction d'Anne-Marie Bertrand. Presses de l'enssib, 229 p. ISBN 978-2-910227-78-4

Anne-Marie Bertrand est, depuis 2005, directrice de l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Enssib) en France. Conservateur général des bibliothèques, elle a auparavant dirigé les bibliothèques de Roubaix et Nantes. Elle a également travaillé à la Bibliothèque publique d'information et à la Direction du livre et de la lecture. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur les bibliothèques municipales face aux élus municipaux et sur les publics.

Le présent ouvrage résume le travail que l'auteure a présenté pour recevoir l'habilitation à diriger des recherches. Il s'agit d'un essai destiné à poser une réflexion critique sur le modèle de bibliothèque publique en France. Pour Anne-Marie Bertrand, le modèle issu des *public libraries* américaines n'a été que partiellement adopté en France, d'où le succès mitigé des bibliothèques publiques françaises (25% de la population fréquente les bibliothèques françaises contre 66% aux États-Unis). L'hypothèse proposée par l'auteure est la suivante : la bibliothèque publique française n'est pas enracinée dans le terreau local, ni vis-à-vis de ses publics ni vis-à-vis des milieux politiques.

L'auteure relève ainsi un certain nombre de différences, selon elle, entre les bibliothèques publiques françaises et les *public libraries* américaines. Sur le plan historique tout d'abord, les bibliothèques américaines ont été créées par le peuple pour son éducation tandis qu'en France, les bibliothèques du XX^e siècle se sont construites en réaction contre les bibliothèques savantes et les bibliothèques populaires, d'où le flou de leur rôle dans la société. Sur le plan politique, les bibliothécaires français attendent beaucoup de l'État tandis que les américains se méfient de l'intervention de l'État fédéral. Ainsi, les normes sont imposées par l'État français tandis que l'American Library Association (ALA) a promu des outils de planification, de gestion et d'évaluation des services afin que chaque bibliothèque se les approprie en fonction de la communauté qu'elle dessert. De plus, les municipalités ont été incitées à créer des bibliothèques à la fin du XX^e siècle en France, tandis qu'elles y ont été autorisées dès le XIX^e siècle aux États-Unis. En France, les bibliothèques publiques sont des services municipaux, pieds et poings liés par le pouvoir du maire tandis qu'aux États-Unis, la plupart des

bibliothèques sont gérées par un *Library board* représentant les élus, mais aussi les citoyens. Les élus décident en France et non la population. Les bibliothèques y sont « sans appui politique ni soutien populaire. Sans ennemis mais sans amis » écrit Anne-Marie Bertrand (p. 91). Les bibliothèques françaises ne font pas de promotion de l'institution, tandis que l'ALA fait du lobbying auprès du gouvernement et des communautés. Les associations des amis des bibliothèques sont puissantes, tandis que leurs consœurs françaises sont considérées avec distance et méfiance par les bibliothécaires. Sur le plan professionnel, l'ALA et ses multiples composants représentent l'ensemble des bibliothécaires de tous les milieux. Au contraire, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) est largement menée par les représentants des bibliothèques publiques. De plus, si l'ABF est proche du pouvoir politique, l'ALA constitue si nécessaire un contre-pouvoir, n'hésitant pas à attaquer en justice le gouvernement fédéral quand celui-ci vote une loi allant à l'encontre de la liberté d'information. L'auteure n'aborde toutefois pas un élément de différenciation des professionnels des deux côtés de l'Atlantique qui nous semble fondamental, soit leur formation : en Amérique de Nord, les bibliothécaires sont formés à l'université et détiennent une maîtrise en sciences de l'information. En France, la culture du concours prévaut avec d'un côté les conservateurs qui sont les personnes ayant réussi le concours d'entrée à l'Enssib et de l'autre les personnes qui ont réussi les concours de bibliothécaires et sont formés par le Centre National de Formation des Personnels Territoriaux (CNFPT); d'où un clivage important entre les uns et les autres en lieu et place du corporatisme de l'ALA et ses membres. Enfin, sur le plan des modèles proprement dits de bibliothèque, revenons aux propos de l'auteure. La mission éducative des *public libraries* ne trouve pas d'écho en France où les bibliothécaires ne veulent surtout pas que la bibliothèque soit un substitut de l'école. Pour Anne-Marie Bertrand, les bibliothécaires français privilégient encore les tâches techniques et scientifiques au détriment de la qualité de l'accueil du public (par exemple, les heures d'ouverture sont restreintes). Ainsi, les bibliothécaires américains se préoccupent en priorité du public, tandis que les bibliothécaires français se soucient des non-usagers. Quant aux collections, les bibliothèques françaises possèdent des fonds anciens qu'elles doivent conserver et l'actualité y est moins présente que dans les bibliothèques américaines. Le développement des collections est soutenu par des valeurs différentes de part et d'autre : aux États-Unis, le « *Give them what they want !* » prime tandis qu'en France les bibliothécaires sont tiraillés entre l'exigence de qualité de l'offre documentaire (en termes de cohérence et de richesse des collections) et l'attractivité du public. Autre différence pour l'auteure relativement aux collections, en France la littérature abonde au détriment des savoirs pratiques, contrairement aux États-Unis. Ce qui fait que la bibliothèque française est si éloignée de sa communauté.

Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit ici d'un essai qui présente une réflexion propre à son auteure. Il ne s'agit pas d'une enquête comparative entre les bibliothèques françaises et américaines suivant les principes de Douglas J. Foskett. Anne-Marie Bertrand y présente une réflexion critique savamment menée qui, toutefois, ne s'accompagne par de recommandations ni de pistes de solutions

aux problèmes et manquements des bibliothèques publiques françaises qu'elle soulève. L'ouvrage est très agréable à lire et très riche sur l'histoire des bibliothèques américaines et françaises. En annexe, on y trouve les textes fondateurs de l'ALA en langue originale et traduits en français. Ce livre s'adresse à tous les curieux des bibliothèques publiques d'ici et d'ailleurs.

Pour ceux qui seraient intéressés à situer les bibliothèques québécoises par rapport à ces deux modèles français et américains, lisez l'excellent billet de Marie D. Martel sur son blogue : <http://bibliomancienne.wordpress.com/2010/04/30/la-bibliotheque-publique-le-modele-quebecois/>.

Dominique Gazo, Chef de section, Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent, Montréal, dominique.gazo@gmail.com

Bibliothécaire : passeur de savoirs 40^e anniversaire de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Montréal : Carte blanche, 2009. 202[4] p. ISBN 978-2-89590-145-7
[http://www.cbpq.qc.ca/corporation/40e/livre_40.pdf]

Les associations canadiennes de bibliothéconomie et des sciences de l'information demeurent un sujet d'analyse historique largement négligé. Parmi les centaines, voire les milliers d'associations qui ont existé, dont bon nombre sont toujours en activité, l'histoire de seule une poignée d'entre elles a été publiée. Peu d'études d'ensemble du genre existent et celles qui ont été entreprises sont superficielles et dépassées. Parmi ces associations, il y a les corporations de bibliothécaires professionnels et ses trois exemples canadiens : l'Institute of Professional Librarians of Ontario (IPLO), en activité de 1960 à 1972 ; l'Association of British Columbia Librarians (ABCL), en activité de 1966 à 1974 ; et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec/Corporation of Professional Librarians of Quebec (CBPQ/CPLQ), fondée en 1969 et la seule toujours en activité. Communément appelée CORPO, la corporation a célébré son quarantième anniversaire en publiant un recueil de trente et un articles de courte et de moyenne longueur. Sous la responsabilité d'un comité de rédaction composé de Guylaine Beaudry, Florian Dubois, Régine Horinstein, Marcel Lajeunesse et Monique Lecavalier, le livre rassemble des écrits de bibliothécaires de renom au Québec.

En plus des objectifs professionnels et sociaux que visent toutes les associations de bibliothécaires, les corporations de bibliothécaires professionnels s'appuient sur le modèle de l'autorégulation et de la certification des membres, à l'image des ordres professionnels de médecins ou d'avocats. Ainsi, la CORPO n'accepte comme membres que les bibliothécaires dûment formés, réglemente l'utilisation du titre de « bibliothécaire professionnel » et mise sur les normes professionnelles. Le recueil s'ouvre avec un aperçu historique signé par le grand historien québécois Marcel Lajeunesse et mettant en lumière les défis particuliers qu'a confrontés la CORPO durant ses quarante ans d'existence. Les articles suivants poussent l'analyse historique en traitant d'aspects précis, notamment la